



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/842/2010

7 mai 2010

FRANÇAIS, ANGLAIS et ARABE seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

**APPEL À CANDIDATURES POUR PARTICIPER AU SIXIÈME COURS
RÉGIONAL SUR L'ASSISTANCE ET LA PROTECTION
À L'INTENTION DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
TSHWANE (AFRIQUE DU SUD)
6 – 10 SEPTEMBRE 2010**

1. Au nom du Gouvernement sud-africain et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Directeur général souhaite inviter les États parties d'Afrique à proposer des candidatures pour la participation au sixième cours régional sur l'assistance et la protection à l'intention des États parties d'Afrique, qui aura lieu à Tshwane (Afrique du Sud) du 6 au 10 septembre 2010.
2. Le cours sera organisé conjointement par le Gouvernement sud-africain et le Secrétariat technique ("le Secrétariat"). Le cours, qui accueillera un maximum de 20 participants de la région, portera sur les sujets suivants : planification et mise sur pied d'une équipe de soutien en matière de protection et de défense civiles, opérations de sauvetage et de décontamination dans les zones contaminées et interventions et contre-mesures appropriées en cas d'incidents mettant en jeu des agents de guerre chimique ou des produits chimiques toxiques. Le cours donnera également un aperçu des types d'assistance que peuvent offrir l'OIAC, le pays hôte et d'autres États parties d'Afrique et il aidera les États parties participants à mettre en place des moyens essentiels de protection contre les armes chimiques, qui seront directement utiles à leurs populations civiles.
3. Le cours offrira une initiation à l'utilisation d'équipement de protection individuelle et collective; à la surveillance, à la détection et à la décontamination; ainsi qu'aux techniques de prélèvement d'échantillons. Le cours encouragera également l'échange d'informations et d'expériences touchant l'application de l'Article X de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et constituera une plate-forme où les États parties pourront discuter de la façon dont ils peuvent coopérer à l'avenir et des offres complémentaires qu'ils pourraient faire à l'OIAC au titre de cet article. Le cours s'achèvera par un exercice pratique d'intervention d'urgence.



4. Vu l'objectif du cours et son caractère technique, les candidats seront soigneusement sélectionnés, sur la base des critères suivants :
 - a) Toutes les activités du cours seront conduites en anglais; aucun service d'interprétation ne sera fourni. Il est donc attendu de tous les participants qu'ils aient une bonne maîtrise de l'anglais oral et écrit.
 - b) La préférence sera accordée aux premiers intervenants des services d'intervention d'urgence comme les pompiers, les ambulanciers et les policiers.
 - c) Les participants doivent être en bonne forme physique et capables de porter un équipement de protection individuelle pendant plusieurs heures de suite par temps chaud. Une certaine expérience pratique du matériel de protection est souhaitable.
5. Le Secrétariat espère pouvoir parrainer un nombre limité de participants d'États parties. Pour les participants qui seront parrainés, le Secrétariat prendra à sa charge les frais d'hébergement, du petit déjeuner et du dîner. L'autorité nationale sud-africaine fournira également à tous les participants la documentation pour le cours, les moyens de transport sur place ainsi que les déjeuners, et cela sans frais pour les participants ou l'OIAC. Des renseignements complémentaires sur l'hébergement, le lieu du cours et le transport seront communiqués à une date ultérieure à l'ensemble des participants confirmés.
6. Pour ce qui est du voyage des participants parrainés, le Secrétariat choisira l'organisation la moins onéreuse. Les achats locaux de billets par les participants parrainés ne pourront se faire que s'il en résulte une économie supplémentaire pour le Secrétariat, et avec l'autorisation de celui-ci. Pour réduire au minimum les dépenses du Secrétariat, les participants parrainés **arriveront au plus tôt le dimanche 5 septembre 2010 pour repartir au plus tard le samedi 11 septembre 2010**. Toute modification des dates d'arrivée ou de départ des participants parrainés doit être approuvée par le Secrétariat. Le Secrétariat ne remboursera pas les dépenses étrangères au cours ou occasionnées par des changements, dans l'organisation des voyages, qu'il n'a pas autorisés. Les participants parrainés seront redevables de tous frais dus à des changements dont la responsabilité leur incomberait, annulation comprise, dès lors que le Secrétariat aura acheté leurs billets. Quant aux participants non parrainés, ils sont invités à organiser eux-mêmes leur voyage.
7. Avant de se rendre en Afrique du Sud, les participants devront obtenir tous les visas nécessaires (y compris les visas de transit).
8. Les candidats intéressés sont invités à remplir le formulaire de proposition de candidature reproduit à l'annexe 2 de la présente note, en veillant à fournir toutes les indications demandées et à indiquer leurs préférences alimentaires, en particulier s'il leur faut des repas halal ou végétariens. Les formulaires remplis doivent être adressés, **accompagnés d'un bref curriculum vitae**, à la Directrice de la Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Les candidatures peuvent également être envoyées par télécopieur (+31 (0)70 416 3209) ou par courrier électronique (EmergAssistBr@opcw.org). Elles doivent parvenir au Secrétariat **au plus tard**

le 28 juin 2010. Veuillez noter que, pour être admis, les participants devront présenter une lettre d'acceptation de l'OIAC.

9. Des renseignements complémentaires sur le cours peuvent être obtenus auprès de la Division de la coopération internationale et de l'assistance. Les personnes à contacter sont Mme Cristina Rodrigues, qui peut être jointe au +31 (0)70 416 3774, et Mme Elena Gavrilova, au +31 (0)70 416 3220.

Annexes :

Annexe 1 : Programme provisoire

Annexe 2 : (en anglais seulement) Nomination Form (Formulaire de proposition de candidature)

Annexe 1

**SIXIÈME COURS RÉGIONAL SUR L'ASSISTANCE ET LA PROTECTION
À L'INTENTION DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
TSHWANE (AFRIQUE DU SUD)
6 – 10 SEPTEMBRE 2010**

PROGRAMME PROVISOIRE

Horaire	Activité
<i>Lundi 6 septembre 2010</i>	
08:00 – 08:40	Ouverture
08:45 – 09:30	Présentation du cours
09:30 – 10:10	Présentation de l'OIAC
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : La Convention sur l'interdiction des armes chimiques
11:15 – 11:50	Exposé général sur les laboratoires Protechnik
11:55 – 12:35	Exposé : Les agents de guerre chimique
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 14:10	Exposé : Les produits chimiques industriels toxiques
14:15 – 15:40	Exposé : L'évaluation des menaces et la reconnaissance des attaques
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Exposé : La protection individuelle
<i>Mardi 7 septembre 2010</i>	
08:00 – 10:10	Travaux pratiques : La protection individuelle
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : La détection
11:15 – 12:35	Exposé : La détection et le prélèvement d'échantillons
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 14:55	Travaux pratiques : La détection
15:00 – 15:40	Exposé : La décontamination
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Travaux pratiques : La décontamination

Horaire	Activité
<i>Mercredi 8 septembre 2010</i>	
08:00 – 10:10	Travaux pratiques : La décontamination (suite)
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : Scénarios d'incidents et conséquences possibles
11:15 – 11:50	Exposé : Mise en situation
11:55 – 12:35	Exposé : Commandement et contrôle
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 17:30	Exercice théorique : Gestion d'incidents
<i>Jeudi 9 septembre 2010</i>	
08:00 – 10:10	Travaux pratiques : Gestion d'incidents
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 12:35	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 15:40	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
<i>Vendredi 10 septembre 2010</i>	
08:00 – 10:10	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 12:30	Exercice d'intervention d'urgence et évaluation de l'exercice
12:30 – 13:00	<i>Déjeuner</i>
13:00 – 15:30	Activité sociale

Annex 2

**SIXTH REGIONAL ASSISTANCE-AND-PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
TSHWANE, SOUTH AFRICA
6 – 10 SEPTEMBER 2010**

NOMINATION FORM

Please submit the completed form, **along with a brief curriculum vitae, by 28 June 2010** to:

The Director, International Cooperation and Assistance Division, OPCW

Attn: Assistance and Protection Branch

Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands

Fax: + 31 (0)70 416 3209; e-mail: EmergAssistBr@opcw.org

Please type or use BLOCK LETTERS.

1.	Family name of nominee*			
2.	First name(s)*			
3.	Date of birth	Day	Month	Year
4.	Citizenship			
5.	Gender**	Male <input type="checkbox"/>	Female <input type="checkbox"/>	
6.	Passport number			
7.	Date of issue	Day	Month	Year
8.	Expiry date	Day	Month	Year
9.	Place of issue			
10.	Areas of expertise			
11.	Employer			
12.	Position			
13.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street		
		Number	Post code	
		City		
		Country		
14.	E-mail address			
15.	Telephone numbers, including country and city codes	Home		
		Work		
		Mobile		
16.	Fax numbers, including country and city codes	Home		
		Work		
17.	City of departure			
18.	Has the nominee previously taken part in a course of this kind?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>		
		If so, when and where?		
19.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>		
20.	Dietary preferences	None <input type="checkbox"/>	Halal <input type="checkbox"/>	
		Vegetarian <input type="checkbox"/>	Other (please specify) <input type="checkbox"/>	

- - - 0 - - -

* To avoid travel-related difficulties, please give the first and family names exactly as they appear in the nominee's passport.

** For his and other like items, please tick the appropriate box.